

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 12

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte le prélèvement sur le fonds de roulement de 3000 euros pour l'achat d'une table de tri.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:21

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2019
Réuni le : 26/11/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ESPAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage en Espagne : le collège va réaliser un échange avec un collège de Madrid en Espagne. Les espagnols viendront en juin du 08 au 12 juin 2020 durant une semaine et nos élèves se rendront à Madrid durant une semaine du mois de mars du 23 au 27 mars 2020. Ce séjour est ouvert aux élèves hispanisants de 4ème. Le montant demandé aux familles est de 200.00 euros pour la totalité des deux semaines.
Les membres du conseil d'administration acceptent la participation des familles d'un montant de 200.00 euros.

Le principe de gratuité des accompagnateurs pour le voyage en Espagne est adopté par le conseil d'administration à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud
Prénom : Herve
Signé le: 27/11/2019 11:27:24

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2020

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:27

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

En application de l'article R421-20 du code de l'éducation, les membres du conseil d'administration donnent délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés 2020 qui d'une part, s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget, et dont d'autre part, l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif au marchés publics.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:29

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat 2019/2020 « Projet Handball au collège »

Cette convention doit être signée entre le collège et le club de handball de Lezay dans le cadre de l'atelier handball. Monsieur Meillaud précise que ce projet ne devrait pas être reconduit l'année prochaine.

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de partenariat 2019/2020 « Projet handball au collège »

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:31

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat avec l'APEM79 pour le spectacle « Au cœur du bonheur »

Cette convention doit être signée entre l'APEM79 afin de mutualiser les frais de transport et l'organisation du spectacle de chorale organisé avec les chorales Sud Deux Sèvres.

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec l'APEM79 pour le spectacle « Au cœur du Bonheur ».

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:34

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation des diverses commissions 2019-2020

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité l'installation des diverses commissions 2019-2020.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le chef d'établissement présente les diverses commissions 2019-2020.

Les membres du conseil d'administration adoptent à l'unanimité la composition des différents conseils, comités et commissions.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:37

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat « 13/18 – Questions de justice »

Cette convention doit être signée entre le collège et la protection judiciaire de la jeunesse. L'exposition sera dans l'établissement les semaines encadrant les vacances de Noël.

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de partenariat « 13/18 – Questions de justice ».

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 27/11/2019 11:27:40